



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 06 juillet 2016

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 14/2016

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, dans le cadre du CAP FERRET MUSIC FESTIVAL, à 22 h 30 le **samedi 9 juillet 2016** dans la conche du Mimbeau, commune de Lège-Cap Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits entre 21h45 et 24h00.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon